



Arrangement de paiement sur loyer en retard

Par **supralens**, le **30/10/2008** à **21:03**

voila j'ai deux mois de retard de loyer et j'ai fait parvenir un courrier avec accuse de reception afin de prendre un engagement (le plus eleve pour moi, car je ne pourrai donner plus) afin qu'il arrete de me harceler. Peut il refuser, ai-je le droit de porter plainte si le harcelement continu ? (tout les jours il me relance en sonnant chez moi et en me telephonant jusqu'a 3 fois par jour)

Par **juri15**, le **31/10/2008** à **10:16**

Bonjour,rnrnVotre propriétaire n'est pas obligé d'accepter vos propositions, mais il n'a pas à vous harceler non plus.rnrnS'il persiste, allez donc déposer une main courante au commissariat exposant les faits, et informez le propriétaire, ça le calmera peut être.rnrnCordialement,rnJuri15